

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

Projet de zones de protection des eaux souterraines pour les sources du Bouveret (Détenteur : SIGE)

Les Communes de Port-Valais et de St-Gingolph, d'entente avec le Service cantonal de l'environnement, soumettent à l'enquête publique le projet de plan de zones de protection des eaux souterraines pour les sources du Bouveret sur territoire des Communes de Port-Valais et de St-Gingolph ainsi que des prescriptions les accompagnant.

Les documents peuvent être consultés auprès de chaque bureau communal durant les heures habituelles d'ouverture.

Les observations ou oppositions, dûment motivées, devront être adressées, par écrit, au Conseil communal concerné, dans un délai de 30 jours dès la présente publication.

Port-Valais, le 15 février 2019

Administration communale